

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 7/4/2014	Dossier complet le 07/04/2014	N° d'enregistrement F09314P0104

1. Intitulé du projet

Expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles dans la réserve marine du golfe de Beauduc

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
12° Création ou extension de récifs artificiels- création, modification ou extension	Création de deux complexes distincts de dispositifs de nurseries artificielles avec 16 structures par complexe. La surface d'emprise réelle est de 81 m ² pour l'un et de 90 m ² pour l'autre tandis que leurs surfaces utiles sont respectivement de 165 m ² et de 450 m ² . Chaque structure comporte un volume utile compris entre 8 m ³ et 32 m ³ .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à immerger deux complexes de dispositifs de nurseries artificielles dans les faibles profondeurs du cantonnement de pêche du golfe de Beauduc (environ 6 à 7 m de profondeur). Les complexes seront situés à proximité immédiate des deux balises les plus côtières.

L'expérimentation durera deux ans et un suivi de la colonisation des structures par les juvéniles de poissons sera réalisé.

Arrivé le : - 7 AVR. 2014	Projet de réponse	Éléments de réponse	Attribution
-------------------------------------	-------------------	---------------------	-------------

Direction DREAL

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'expérimenter des structures permettant d'augmenter les chances de survie des juvéniles de poissons face aux prédateurs. Le rôle naturel de nurserie du golfe de Beauduc sera ainsi favorisé à la fois par la protection induite par le cantonnement de pêche et par les potentialités offertes par les dispositifs. La visée est halieutique mais elle bénéficiera également à des espèces non commerciales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les structures seront fixés au substrat par des ancrages spécifiques de type ancras à vis. Un balisage temporaire sera positionné au préalable sur chacun des ancrages qui seront nécessaires pour l'ensemble des structures.

L'immersion des structures sera réalisée avec une barge de 10 m équipée d'un moteur de 150 CV, avec un très faible tirant d'eau lui permettant de rejoindre la plage pour faciliter l'embarquement ou le remorquage des structures. Les dispositifs de nurseries artificielles seront apportés par un camion 20 m3 sur la plage au plus près de la zone de cantonnement (passage par digues puis en dehors des zones sensibles sur plage).

Le déchargement sera réalisé et les structures seront rassemblées sur la barge puis mises à l'eau par portage. Des lignes de remorquage seront alors mises en œuvre pour que la barge amène les structures en flottabilité jusqu'au site d'immersion pour certaines structures.

Sur le site d'immersion, les modules seront immergés un à un et coulés sur les balises positionnées sur les ancrages préalablement installés. - Les structures une fois déployées au fond par plongeurs sont fixées aux systèmes d'ancrage, les balises sont ensuite enlevées.

L'opération devrait avoir une durée de 5 jours à 8 journées selon l'état de la mer.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les dispositifs de nurseries artificielles seront laissées en place afin d'être colonisées par les juvéniles de poissons. Une visite du chantier 1 mois après l'immersion permettra :

- de vérifier les ancrages et la tenue des structures.
- de comptabiliser la colonisation par les juvéniles des structures.

En mai 2015, de nouvelles plongées auront lieu pour faire faire à nouveau le comptage des juvéniles sur place.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime

Evaluation des incidences

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation d'occupation temporaire du DPM

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- nombre total de structures immergées	16
- Surface d'emprise réelle du complexe 1 (ouest)	81 m ²
- surface d'emprise réelle du complexe 2 (est)	90 m ²
- surface utile du complexe 1	165 m ²
- surface utile du complexe 2	450 m ²
- surface de l'AOT demandée	33, 77 ha

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Au droit de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Les coordonnées géographiques indiquées donnent la position de la bouée est et de la bouée ouest entre lesquelles seront situées les nurseries artificielles.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. $4^{\circ} 33' 34''$ Lat. $43^{\circ} 26' 13''$

Point d'arrivée : Long. $4^{\circ} 32' 32''$ Lat. $43^{\circ} 26' 34''$

Communes traversées :

Au droit de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, à proximité également de la commune d'Arles

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Sans objet car le projet se situe en mer.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 13002000 fonds du golfe de Beauduc
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au large de la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. A 750 m du rivage.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre du PNR de Camargue ne comprend plus la partie marine depuis 2011 mais une convention entre le Parc et l'Etat établit les actions du parc en mer, au droit de ses limites terrestres.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de prévention des risques de submersion marines est en cours d'élaboration sur les communes des Saintes-Maries-de-la-Mer, d'Arles eet de Port-Saint-Louis-du-Rhône.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est inscrit dans le site Natura 2000 "Camargue" classé au titre la directive habitat et de la directive Oiseaux (FR 9301592 et FR 9310019). Un des objectifs opérationnels est de "favoriser le rôle de nurserie du golfe de Beauduc.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase d'installation des structures peut induire du dérangement pour les espèces présentes mais limité par la durée du chantier (7 à 10 jours maximum). L'installation des nurseries artificielles entraînera des changements positifs dans les comportements des espèces qui pourront ainsi y trouver refuge. Aucun impact négatif sur les habitats sablo-vaseux.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier, les structures seront d'abord transportés par un petit camion sur le site. L'accès se fera par des digues en terre carrossables puis par une portion de plage. Le bruit et le piétinement peuvent être les nuisances rencontrées mais les zones sensibles seront évitées grâce à l'accompagnement sur site du Parc

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La surface d'emprise réelle par les structures du projet est de 171 m ² au sol. Les structures, ancrées, sont réversibles.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'expérimentation dure deux ans. Au-delà de cette période, les juvéniles ayant bénéficié des dispositifs vont grandir et seront alors susceptibles d'être pêchés. L'expérimentation peut à moyen terme avoir donc des retombées positives sur l'activité de pêche. Mais pendant l'expérimentation, les juvéniles sont concentrés dans une zone de "non pêche" (cantonnement).</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles sera mis en place dans une zone de cantonnement de pêche mise en place et gérée par le Parc de Camargue.

Cette zone de « non pêche » est une des actions du Document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Camargue ». Le DOCOB compte par ailleurs parmi ces objectifs opérationnels « Favoriser le rôle de nurserie du golfe de Beauduc ».

Etant donné que ce projet :

- est limité dans le temps, ce qui permet d'en mesurer l'impact avant toute reconduite,
- est limité en surface d'emprise réelle (171 m²),
- est constitué de structures en matériau inerte, et de structures ancrées et amovibles,
- est positionné sur une zone sablo-vaseuse, dépourvue d'herbiers,
- répond aux objectifs du DOCOB du site « Camargue »,
- peut permettre d'optimiser le rôle du cantonnement de pêche en augmentant les chances de survie des juvéniles de poissons présents sur le site,
- fera l'objet d'un suivi encadré par des experts scientifiques,

le Parc considère que « l'expérimentation des dispositifs de nurseries artificielles dans le golfe de Beauduc » ne nécessite pas la réalisation d'une étude d'impact.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 6 = partie 1 de la demande d'A.O.T
- Annexe 6 = partie 2 de la demande d'A.O.T

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Nîmes

le,

4 avril 2014

Signature

